

UN FRANC-MACON DEVANT LA MORT

 N célébrait dernièrement, à Bordeaux, les obsèques d'un des plus anciens francs-maçons de cette ville. Peu de temps auparavant il avait régularisé sa situation, en faisant procéder à la célébration religieuse de son mariage.

Depuis cette époque, un secret travail s'opérait dans son esprit. Le souvenir de tout ce qu'il avait vu et entendu dans les loges maçonniques, ne cessait d'augmenter en lui l'horreur qu'il éprouvait pour la secte de plus en plus prodigue de sophismes, de mensonges et de délations.

Sous la seule pression de ce dégoût, il fit, une quinzaine de jours avant sa mort, appeler l'ecclésiastique qui avait béni son mariage. Devant le prêtre et en présence de six témoins, il exprima l'amer regret que lui causait son affiliation à la secte ; il abjura la maçonnerie et demanda les sacrements de l'Eglise.

Toujours en pleine possession de lui-même, il voulut, pour que sa répudiation de la secte fut aussi publique que possible, donner au prêtre comme une preuve matérielle de son abjuration. Il lui remit tous ses insignes maçonniques : un tablier de peau ; une sorte de bandler portant, avec les colonnes aux initiales J. et B., la fatidique lettre G. entourée du triangle et du compas entrelacés ; un tablier blanc à dessin représentant un temple ; un ruban bleu semblable à celui des Enfants de Marie, mais où la médaille est remplacée par un " bijou " en forme de triangle.

En livrant ces insignes détestés, M. L... dit au prêtre : " Je vous remets ces insignes en vous laissant libre d'en faire tel usage qu'il vous conviendra et en vous autorisant à déclarer que je quitte de mon plein gré, très spontanément, la franc-maçonnerie, à cause du dégoût qu'elle m'inspire ".